

Communiqué de presse

Rennes, le 21 septembre 2017

Jean-François Garrec, Président de la CCI Bretagne, appelle à la solidarité des entreprises bretonnes en faveur des Antilles françaises

Depuis plusieurs semaines, les Antilles françaises (Saint-Martin, Saint-Barthélemy et plus récemment la Guadeloupe et la Martinique) ont été durement touchées par les ouragans et notamment Irma.

Le Président de la CCI Bretagne, les membres du bureau ainsi que l'ensemble des élus, s'associent aux difficultés de ces territoires d'outre-mer et appellent à la solidarité afin d'aider les entreprises à redémarrer rapidement.

Dans cet objectif, la Fédération des Entreprises d'Outremer (FEDOM), avec le soutien du MEDEF et de la CPME, a amorcé la création d'un fonds de dotation pour les entreprises sinistrées par l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Cette forme juridique, proche d'une fondation dans ses caractéristiques, permettra de venir en aide aux entreprises locales de manière souple et rapide.

L'attribution des fonds ainsi collectés sera faite localement par la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Martin et la Chambre économique multi professionnelle de Saint-Barthélemy selon une politique d'investissement arrêtée par le conseil d'administration du fonds. Ce conseil d'administration sera constitué des membres du conseil d'administration de la FEDOM et un représentant des Chambres de commerce et d'industrie a été invité à y siéger.

Ce fonds de dotation devra envoyer à la préfecture chaque année un rapport d'activité ainsi qu'un rapport comptable et financier certifié par un commissaire aux comptes.

La FEDOM est actuellement en relation avec la direction de la législation fiscale du Ministère de l'Economie et des Finances pour obtenir, dans le cadre d'une procédure accélérée, que ce fonds ouvre droit à une réduction fiscale.

Coordonnées bancaires du fonds (ci-dessous)

Contact presse : Charlotte Le Thiec - T. 02 99 25 41 47 - charlotte.lethiec@bretagne.cci.fr - www.bretagne.cci.fr

La CCI Bretagne est l'établissement régional des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Elle représente les intérêts de plus de 123 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques régionaux. Elle soutient le développement des entreprises et contribue à l'attractivité et à l'aménagement des territoires.

 @CCIRBretagne

1, rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - T. 02 99 25 41 41 - F. 02 99 63 35 28 www.bretagne.cci.fr

COMPTE FEDOM SOLIDARITE IRMA		
N° Banque	N° Guichet	N° Compte
10107	00868	00113060463
IBAN		BIC
FR7610107008680011306046396		BREDFRPPXXX

Plus d'informations : <https://fedom.org/2017/09/18/solidarite-fedom-irma/>

Photo : Jean-François Garrec, Président CCI Bretagne



Contact presse : Charlotte Le Thiec - T. 02 99 25 41 47 - charlotte.lethiec@bretagne.cci.fr - www.bretagne.cci.fr

La CCI Bretagne est l'établissement régional des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Elle représente les intérêts de plus de 123 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques régionaux. Elle soutient le développement des entreprises et contribue à l'attractivité et à l'aménagement des territoires.

 @CCIRBretagne

1, rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - T. 02 99 25 41 41 - F. 02 99 63 35 28 www.bretagne.cci.fr